



## CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CCM DU VOIRONNAIS 8 AVENUE LEON ET JOANNY TARDY 38500 VOIRON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

ESTELLE MARTINIERE, gérante de la société 3B-ESTELLE MARTINIERE E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 42 BOULEVARD DE CAMPALLOUD 38500 VOIRON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

|                                |                                     |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| Nom prénom de l'associé gérant | ESTELLE MARTINIERE                  |
| Nombre de parts                | 100                                 |
| Adresse de l'associé gérant    | 42 boulevard Campaloud 38500 Voiron |
| Montant versé                  | 1 000 €                             |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'associé unique, à savoir ,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Voiron le 02 juillet 2025

JST08



## CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CCM DU VOIRONNAIS 8 AVENUE LEON ET JOANNY TARDY 38500 VOIRON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

ESTELLE MARTINIERE, gérante de la société 3B-ESTELLE MARTINIERE E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 42 BOULEVARD DE CAMPALLOUD 38500 VOIRON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

|                                |                                     |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| Nom prénom de l'associé gérant | ESTELLE MARTINIERE                  |
| Nombre de parts                | 100                                 |
| Adresse de l'associé gérant    | 42 boulevard Campaloud 38500 Voiron |
| Montant versé                  | 1 000 €                             |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'associé unique, à savoir ,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Voiron le 02 juillet 2025

JST08





## CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CCM DU VOIRONNAIS 8 AVENUE LEON ET JOANNY TARDY 38500 VOIRON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

ESTELLE MARTINIERE, gérante de la société 3B-ESTELLE MARTINIERE E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 42 BOULEVARD DE CAMPALLOUD 38500 VOIRON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

|                                |                                     |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| Nom prénom de l'associé gérant | ESTELLE MARTINIERE                  |
| Nombre de parts                | 100                                 |
| Adresse de l'associé gérant    | 42 boulevard Campaloud 38500 Voiron |
| Montant versé                  | 1 000 €                             |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'associé unique, à savoir ,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Voiron le 02 juillet 2025

JST08



